



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 103351

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement d'une seconde langue vivante à l'université. Alors que la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche adoptée en 2013 fixait pour objectif à un étudiant diplômé au niveau master de maîtriser deux langues étrangères, on constate que de plus en plus de maquettes de formations universitaires limitent leur offre de langues étrangères à la seule langue anglaise. Il voudrait savoir quelles sont les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103351

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2170

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)